

# Déclaration des coopératives et partenaires montérégiens

Nous, coopératives, mutuelles, partenaires socioéconomiques, organisation de développement, municipalités, élus et toutes autres associations ayant à cœur le développement coopératif en Montérégie, déclarons que :

***L**es coopératives et mutuelles, en tant qu'entreprises engagées et soucieuses de leur bon fonctionnement, veillent à l'éducation et à la formation continue de leurs membres, dirigeants et employés en plus de promouvoir la formule coopérative par l'éducation citoyenne.*

***L**es coopératives et mutuelles, en tant que force économique et sociale importante, s'unissent et mettent en commun leurs connaissances et expertises pour l'accroissement et le renforcement de la formule coopérative dans leur milieu.*

***L**es coopératives et mutuelles, en tant qu'entreprises aux valeurs humaines et démocratiques, préparent l'avenir parce qu'elles favorisent une réelle prise en charge des citoyens. Pour être reconnues comme telles, elles mettent de l'avant leur identité coopérative, s'affichent et se font connaître.*

***L**es coopératives et mutuelles, en tant qu'entreprises pérennes et ancrées localement, sont gérées de manière responsable, dans une perspective de développement durable et conformément aux valeurs et principes coopératifs. Autonomes et indépendantes, elles détiennent la clé de leur succès.*

\*Élaborée d'après les recommandations des coopératives, mutuelles et partenaires dans le cadre du Forum régional coopératif de la Montérégie le 12 septembre 2012.